Legallais

Trophée « Initiatives pour la cité »

Legallais a remporté le trophée Initiatives pour la cité dans le cadre du Trophée des Entreprises Responsables organisé pour la seconde année par AXA et l'Expansion dans quatre catégories (Environnement, Respect des diversités et Prévention des risques, outre Initiatives pour la cité) dans l'objectif d'encourager les entreprises à diffuser le plus largement possible leurs actions pour inciter d'autres structures à suivre leur exemple. Le distributeur caennais s'est plus précisément distingué à cette occasion pour les activités de sa fondation d'entreprise au travers desquelles Legallais œuvre pour l'insertion sociale de publics économiquement défavorisés par la voie de l'éducation, de l'apprentissage ou encore de l'emploi et du logement social.

Créée fin 2010 pour structurer le programme de mécénat du distributeur dont le logement social et la transmission des savoir-faire artisanaux en constituent le cœur, la fondation d'entreprise Legallais a déjà versé près de 500 000 euros à diverses associations, grâce à l'aide de salariés bénévoles investis, les organismes soutenus devant agir en cohérence avec les valeurs défendues par l'entreprise présidée par Philippe Casenave-Péré, à savoir la solidarité, la bienveillance et le respect des personnes et de l'environnement.

Bricozor fête ses 5 ans

Bricozor.com, la filiale du groupe caennais Legallais spécialisée dans la vente en ligne de produits de bricolage et quincaillerie fête son cinquième anniversaire. Jusqu'à la mi-octobre, concours et offres exclusives concoctés par l'équipe d'une vingtaine de personnes de Bricozor ont pu être découverts par la clientèle du site marchand qui compte aujourd'hui près de 200 000 clients.